

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} SEPTEMBRE 2016

Présents : ABADIE Aline, COMBESCOT Jean-François, COURREGES Marie-José, DINTRANS Louis, DUBOSQ Patrick, JOUANOLOU Maryse, LAGRANGE Annie, LASSARRETTE Alain, LENDRES Jérôme, NAPROUS Michel, PAPOT Dominique, PLENACOSTE Francis, POINSOT-DARGAIGNON Magali.

Absents : DASTE Sophie (procuration : MJ COURREGES), PARROT Jean-Louis.

Secrétaire de Séance : LASSARRETTE Alain.

Secrétaire auxiliaire : Luis RABANAL.

1. Rentrée scolaire.

Madame COURREGES, 1^{ère} Adjoint au Maire, évoque la bonne ambiance et la sérénité lors de cette rentrée scolaire au sein de l'équipe enseignante et des élèves. Les écoles d'Andrest comptent 133 effectifs pour une moyenne de 21 à 22 élèves par classe.

Les temps d'activités périscolaires débuteront dès la rentrée.

Monsieur le Maire explique au Conseil les mesures de sécurité renforcées mise en place depuis la rentrée contre les intrusions dans les bâtiments scolaires.

2. Délibération portant sur la concession de droit de passage d'une canalisation.

Monsieur le Maire lit au Conseil la lettre adressée par le représentant de l'indivision JUSFORGUES (M. Marc JUSFORGUES) concernant une demande de renouvellement du droit de passage d'une canalisation d'eau privée qui traverse la forêt municipale des Dittes à destination d'une parcelle agricole située sur la commune de Pujo.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention autorisant ce droit de passage pour une durée de 9 ans.

3. Groupement de commandes d'achat de gaz avec le SDE.

Monsieur DINTRANS, 3^{ème} Adjoint au Maire, informe le Conseil que dans le cadre de la procédure de groupement d'achat de gaz menée par le SDE 65 dont la commune d'Andrest fait partie, la société EDF a été retenue.

En ce sens, la commune devra dans les prochaines semaines procéder au transfert des contrats des bâtiments communaux desservis par le gaz.

4. Implantation d'une borne de rechargement de véhicules électriques.

Monsieur PLENACOSTE annonce aux élus le futur emplacement de la borne de rechargement de véhicules électriques.

Cette borne sera placée le long de la RD 835 (rue Jean Moulin) à proximité du Centre Multiservices.

Elle pourra charger 2 véhicules simultanément.

La commune doit signer une convention la liant au SDE pendant 15 ans pour l'exploitation de cette borne.

En échange de 2000€ annuels issus des fonds communaux et d'un forfait annuel lié à la maintenance de l'ouvrage, la borne sera mise à la disposition de tous les véhicules électriques.

La construction et l'entretien de la borne incomberont au SDE.

Le Conseil autorise, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Maire à signer la convention liant la commune d'Andrest au SDE concernant cette opération.

5. Achat d'un tracteur.

Monsieur NAPROUS propose au conseil de débattre sur l'achat d'un tracteur d'occasion destiné aux services techniques de la commune.

Un des deux tracteurs municipaux étant immobilisé et sa réparation étant trop onéreuse, une opportunité s'est présentée concernant le remplacement de cet engin agricole.

La commune de Marsac a mis en vente un de ses tracteurs au prix de 5 000 €. Ce tracteur sera vendu révisé et avec un nouveau siège.

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Maire à procéder à l'achat du tracteur de la commune de Marsac au prix de 5 000€ TTC.

6. Amendes de police 2016 :

Monsieur le Maire propose au Conseil d'inscrire les dépenses suivantes au programme des amendes de police 2016 versées par le Conseil départemental au titre du renforcement de la sécurité routière :

-Abri bus pour voyageurs et écoliers (RD-835-chemin de l'Aiguillon) : 2 865.63 € HT

-Travaux de busage et de création de l'abri : 10 757.72 € HT

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter l'aide du Conseil départemental pour les opérations et montants susvisés.

7. Questions diverses.

-Monsieur le Maire évoque l'arrêt maladie prolongé de l'adjoint administratif Charline CARRERE et informe le Conseil que la commune va procéder au remplacement de cet agent en faisant appel au service de renfort du Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées.

-Monsieur le Maire évoque la notification provenant du Conseil Départemental qui attribue à la commune d'Andrest 7 861.41 € au titre des amendes de police pour l'année 2015.

-Monsieur le Maire souhaite qu'une réflexion soit menée par les élus afin de donner un nom au groupe scolaire qui verra le jour après l'extension de l'école prévue dans les mois qui viennent.

Une consultation plus large pourrait aussi être envisagée.

-Messieurs COMBESCOT, 2^{ème} Adjoint au Maire, et DUBOSQ évoquent la réunion préparatoire de chantier pour l'extension de l'école d'Andrest.

Malgré l'absence de quelques entreprises, le projet ne semble soulever aucune difficulté.

Afin de faciliter l'accès au bâtiment scolaire pendant la durée des travaux, un itinéraire sera peint au sol afin de guider parents, élèves, instituteurs et agents communaux vers une entrée sécurisée.

-Monsieur le Maire évoque la possibilité de développer un projet d'intérêt public sur un terrain du centre bourg.

Un représentant de l'ADAC sera reçu dans les prochains jours par la commission urbanisme afin d'évaluer l'opportunité d'une adhésion de la commune à cet organisme afin de réaliser les démarches concernant ce projet d'intérêt public.

-Monsieur PLENACOSTE annonce au Conseil une réunion avec les dirigeants de Val d'Adour Environnement (messieurs BOURBON et MEDIAMOLE) concernant les taxes prélevées sur les administrés de ma commune pour le ramassage des déchets.

Les élus d'Andrest demanderont aux représentants de VAE une révision de la taxe afin de payer ni plus ni moins que les autres communes adhérentes à cet établissement public.

-Monsieur le Maire annonce que le bureau d'études PRIMA a été choisi (après une procédure d'appel d'offres) par le groupement de commandes Andrest-Siarrouy pour mener des investigations sur le réseau d'assainissement.

La commune versera pour sa part 27 820 € à PRIMA, mais sera financée à 80% par des aides de l'Agence de l'Eau et à 20% par Veolia (rémunération en prestations).

L'opération est donc neutre pour la commune d'Andrest.

-Monsieur PLENACOSTE annonce pour le 13 octobre une journée de sensibilisation à la sécurité routière destinée principalement aux séniors de la commune.
Cette manifestation se déroulera dans la commune et proposera une épreuve théorique et pratique aux participants.
Des informations seront mises à disposition des administrés dans les semaines qui viennent.

La séance est levée à 22h50.